



École Française Internationale
BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite
Tel : (966) 12 691 5662 - Fax : (966) 12 639 0540
Mel : lyceefrancaisjeddah@yahoo.fr

Conseil d'établissement - 14 octobre 2018 Compte rendu

Sont présents : cf liste d'émargement

Le quorum est atteint et la séance débute à 18h. Les représentants des parents, Mesdames Maamari et Sultani, assurent le secrétariat de la séance.

L'ordre du jour (**annexe 1**) est adopté avec ajout de deux questions diverses :

- Les horaires durant le mois du Ramadan (parents)
- La délocalisation (personnels)

1/ Approbation du CR de la séance du 25 juin 2018 (annexe 2)

Au point 5a/ page 3 / paragraphe "horaires durant le mois de Ramadan", la phrase devient :

« Les membres du Conseil d'établissement considèrent qu'on n'a pas tenu suffisamment compte du rythme de l'enfant ».

Vote : le compte rendu est ainsi validé unanimement par 14 voix sur 14.

M. Ganneau rappelle le souhait émis en Conseil de gestion que les compte rendus des instances puissent être validés par échange de mails dans la mesure du possible sous quinze jours afin d'être mis en ligne sur le site de l'école rapidement.

Il est noté que la trêve estivale a suivi de peu la réunion du Conseil de juin et ainsi compliqué les choses.

2/ Travaux d'été :

M. Lo Cunsolo, nouveau DAF en poste, fait le point sur les travaux effectués durant l'été 2018, qui ont essentiellement consisté à des travaux d'entretien et de mise en sécurité.

Il informe l'assemblée de l'acquisition durant l'été de 45 nouveaux ordinateurs, correspondant au renouvellement annuellement programmé du parc (un 1/5^{ème} par an).

3/ Examens de juin 2018 :

Mme Bejjani fait un rapide bilan des examens du mois de juin 2016 (**annexe 3**).

Elle rappelle l'excellence des résultats (100% de réussite au baccalauréat avec près de 86% de mentions ; 96% de réussite au DNB) et confirme l'augmentation du nombre d'élèves poursuivant leurs études supérieures en France (48%).

Suite à une interrogation de M. Villette, elle évoque néanmoins les difficultés à suivre le parcours universitaire de nos anciens élèves.

4/ Bilan de la rentrée scolaire 2018 :

4a/ déroulement : la rentrée des élèves s'est déroulée sereinement et efficacement grâce à l'organisation adoptée pour la seconde année consécutive (entrées séparées primaire/secondaire et décalée en 6^{ème})



École Française Internationale
BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite
Tel : (966) 12 691 5662 - Fax : (966) 12 639 0540
Mel : lyceefrancaisjeddah@yahoo.fr

4b/ effectifs : (annexe 4)

Les effectifs sont en recul par rapport à ceux de la rentrée 2017, notamment à l'élémentaire. Ils s'établissent officiellement à 1206 élèves à l'issue de la seconde Commission d'admission.

La proportion des élèves de nationalité française est stable (22 à 23%). Cinq grandes communautés constituent notre population scolaire : libanaise, française, tunisienne, égyptienne et marocaine. Le nombre d'élèves saoudiens est en hausse.

Mme Tadlaoui souligne la lourdeur des effectifs sur les niveaux CE1 (3 x 27) et CE2 (1 x 28 et 2x 29). La Direction répond qu'une érosion des effectifs est constatée assez rapidement chaque année, mais qu'un dispositif faisant appel à des intervenants extérieurs est envisageable si le besoin était avéré.

4c/ personnels : tous les personnels étaient à leur poste, en temps et en heure, à l'exception de M. Rousselot, signalé en situation "d'abandon de poste" dès le jour de la rentrée.

L'établissement accueille cette année 17 nouveaux personnels de recrutement local (4 ASSEM, 5 PE, 6 professeurs 2nde degré ; 2 infirmières) et 8 nouveaux détachés.

La suppléance de M. Rousselot a été assurée en chargeant les services de 2 des 3 nouvelles recrutées en espagnol, et en recrutant une 4^{ème} personne à la rentrée, Mme Kaddouri.

L'accompagnement des ces 4 néo recrutées se fait au travers de :

- de tutorats internes assurés par MM Basseux, Geminet et El Masri, titulaires.
- d'une mission de visite conseil de l'EEMCP2 d'espagnol (conseiller pédagogique) demandée en urgence et obtenue (décembre)
- de l'intégration de ces néo recrutées de la dernière heure au PFCP (plan de formation continue des personnels) régional

Mme Abou Fadel se fait l'écho de nombreux parents d'élèves qui se disent satisfaits de l'enseignement de l'espagnol par des professeurs "natifs". Les cours sont vivants et les enfants motivés.

4d/ locaux : la fermeture de 7 divisions a libéré des salles de classes. Cinq salles ont été redéployées pour améliorer les conditions de travail des élèves (salle de théâtre, etc.). Seules 2 salles ont été définitivement condamnées.

Il est demandé de reconsidérer la fermeture de l'ancienne salle de CM2 (Mme Ubeda) jouxtant la salle polyvalente, afin de donner davantage d'espace aux élèves en attente du début des séquences périscolaires. M. le DAF se propose d'aller constater la situation qui ne concerne qu'un laps de temps très court (13h30 – 13h40).

5/ Projets 2018/2019 : (annexe 5)

Les projets pédagogiques programmés sur l'année sont rapidement commentés, avec notamment un développement des points suivants:

5a/ Voyages pédagogiques : la classe de neige (CM2 – 22^{ème} édition) ; voyages pédagogiques des 3^{ème} (programme semblable à celui de l'an dernier – Toulon et le Var) et des lères (découverte de l'enseignement supérieur en France – Paris) ; le séminaire annuel de MEJ (maths en jeans), qui cette année se déroulera à La Réunion.



École Française Internationale
BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite
Tel : (966) 12 691 5662 - Fax : (966) 12 639 0540
Mel : lyceefrancaisjeddah@yahoo.fr

5b/ Cérémonie du Centenaire de l'armistice de la Grande Guerre : important projet initié par l'école française internationale, auquel participeront les élèves et équipes pédagogiques de 5 autres écoles internationales de la ville (écoles allemande, britannique, guinéenne, italienne et sénégalaise).

Le projet est soutenu par le poste diplomatique et a été labellisé par la Mission du Centenaire en France. De nombreuses délégations officielles et diplomatiques seront présentes pour l'occasion.

La journée du dimanche 11 novembre 2018 comprendra 3 séquences : cérémonie dès 8h30 au cimetière des non musulmans de Djeddah ; cérémonie à 14h à l'EFID et clôture à 20h à la Résidence de France.

Le Proviseur adresse ses remerciements aux organisateurs de cette opération d'envergure, d'autant plus difficile à mener qu'elle regroupe 6 écoles aux rythmes distincts (80 élèves) et se situe juste au retour des deux semaines de congés d'automne.

Le Proviseur sollicite l'accord de l'assemblée pour une fermeture exceptionnelle de l'école primaire à 12h le dimanche 11 novembre, afin de faciliter le déroulement de la cérémonie.

Cette disposition est votée unanimement.

5c/ Points abordés en Conseil d'école :

- ✓ La journée de l'élève au primaire : l'objectif est de définir un cadre identique sur les cinq jours de la semaine, avec une heure de sortie cohérente avec celles du secondaire (15h et 17h), en tenant compte des APC, du périscolaire et des recommandations de l'inspection général (allongement du temps de pause). Une commission se réunira le 12 novembre afin de proposer ses réflexions au Conseil d'école, avant validation par le Conseil d'établissement puis par l'IEN.
- ✓ La commission "arabe" : les travaux de cette commission ont du être abandonnés en mai dernier, en raison de demandes de certains membres dépassant les attributions d'un tel groupe de travail.

Les intentions sont à ce stade les suivantes :

- Deux expertises extérieures ont été demandées : venue du référent de la MLF pour l'enseignement de l'arabe et mission de l'EEMCP2 régional d'arabe. Ces visites d'experts contribueront à l'évaluation des pratiques pédagogiques mises en œuvre en arabe dans l'établissement.
- Projet d'un colloque régional pour l'enseignement de la langue arabe qui se tiendrait à Djeddah (accord de principe de la DG de la MLF ; attente des collègues de MOPI et de l'IG)
- Projet d'inscription de l'EFID au programme des CIMA (Certifications de l'Institut du Monde Arabe - Paris), qui sera lancé au printemps 2019 pour les certifications de niveaux allant de A1 à B1 (6^{ème} ALM = A1 ; 2^{nde} ALE = A1 ; 2^{nde} ALM = B1). Il s'agit de l'unique certification existant à ce jour. Elle permettrait d'avoir une photographie des compétences de nos élèves d'une même tranche d'âge.
Coût de ces certifications = 55 euros / candidat (sur un niveau 6^{ème}, par exemple, cela ferait environ 3 500 euros).

Le principe est validé par le Conseil d'établissement.

Il sera soumis au prochain Conseil de Gestion.

5d/ Dossier de demande d'ouverture d'une Section Internationale américaine : (annexe 6)

Le principe ayant été validé en Conseil d'établissement du 25 juin 2018, le dossier a été finalisé en septembre pour avis de l'IEN, du COCAC et finalement de la Direction Générale de la MLF. Il est finalement parvenu pour décision au MEN à Paris le 8 octobre.

5e/ Développement durable : la Direction rappelle l'esprit de l'opération « propreté et environnement » lancée début 2018 (rangement des salles, économies d'énergie, tri sélectif et installation de bacs de tri, propreté de l'école, suppression des bouteilles en plastique, visite de l'usine Napco, conférence de M. Foliasson - SAUR).

Mme Fabres évoque les grandes lignes du projet qu'elle mène avec Mme Mourad impliquant des élèves volontaires de 3^{ème} (une douzaine) sensibles aux questions écologiques et économiques liées à la gestion de l'eau, des déchets, de notre consommation électrique. Ils enquêtent auprès des services de maintenance, font des relevés de compteurs notamment, afin de comprendre quelles sont nos marges de manœuvre en la matière. Des contacts ont été pris avec la Napco, d'autres sont encore à prendre avec Véolia et l'usine de désalinisation. Des visites de ces entreprises sont envisagées, comme des actions sur le terrain.

Il est convenu que ce projet soit intégré dans une initiative plus générale cette année à définir rapidement en Conseil des Maîtres et en Conseil pédagogique.

5f/ Plan informatique : une des missions du nouveau Conseil d'établissement sera, en collaboration avec le Conseil de gestion, d'élaborer un plan informatique pour l'établissement, comportant différents volets : analyse de situation ; objectifs généraux ; actions (formation, équipements, pratiques pédagogiques) ; calendrier et financement.

La Commission informatique existant l'an dernier pourra, à cette fin, poursuivre le travail déjà entamé.

6/ Orientations pédagogiques : la réforme du lycée (annexe 7)

Elle concerne nos élèves actuels de 2^{nde}. C'est eux qui, dès leur année de 1^{ère} pour les épreuves anticipées, passeront les nouvelles épreuves. Cette nouvelle maquette du baccalauréat implique une refonte des programmes, dans la mesure où l'un des objectifs majeurs de cette réforme est de mettre fin aux filières L, ES et S.

Le nouveau baccalauréat devrait permettre une simplification de l'examen, induire une meilleure préparation aux études supérieures, prendre en compte le travail pendant tout le cycle terminal, améliorer la démarche d'orientation.

C'est ainsi que, désormais, un contrôle continu en 1^{ère} et Terminale comptera pour 30 % de la note finale, les bulletins trimestriels pour 10 %. Le travail des 2 années du cycle représentera donc 40 % de l'évaluation.

En fin de 1^{ère} les élèves passeront toujours les épreuves anticipées de français (un écrit, un oral), mais seulement elles. En terminale, 4 épreuves seront organisées, dont 3 écrits et un oral.

La réforme du lycée poursuit l'objectif majeur de mettre fin aux filières traditionnelles L, ES et S. Les élèves suivront un tronc commun et choisiront parmi des enseignements de spécialité, 3 en 1^{ère} puis 2 en terminale. Ils auront également la possibilité de suivre des enseignements optionnels.

7/ Accompagnement pédagogique 2018/2019 : (annexe 8)

Le Proviseur énumère l'ensemble des dispositifs d'accompagnement et de formation des personnels, tant à l'interne qu'au niveau de la région MOPI.

8/ Calendrier en cours : (annexe 9)

Le calendrier pédagogique annuel est présenté (rencontres parents-professeurs, découpage trimestriel, les grands rendez-vous de l'orientation, etc.).

9/ Questions diverses :

- Les horaires applicables durant le mois de Ramadan 2019 : Mme Sultani, au nom des parents, souhaite que ce sujet soit repris pour être validé avant fin 2018 par le nouveau Conseil d'établissement, en tenant compte des remarques déjà formulées en juin dernier.
- La délocalisation de l'établissement : les représentants du personnel et des parents interrogent ceux du Conseil de gestion sur la situation du dossier.
M. Villette précise qu'il existe des variables, notamment administratives, qu'on ne maîtrise pas. Il confirme qu'il n'y aura pas de déménagement vers les nouveaux bâtiments en cours d'année scolaire. Le Comité de pilotage, en charge du suivi du dossier, doit se réunir le 15 octobre, faire un point de situation, définir les actions encore nécessaires à l'aboutissement du projet et déterminer le rétro-planning.

Le Proviseur adresse ses remerciements à l'équipe sortante et lève la séance à 20h25.

Le secrétariat
F. Maamari et N.Sultani



Le Proviseur
C. Nonnenmacher

